

## Formation, apprentissage, enseignement & ESS

Premiers financeurs de la formation professionnelle, les conseils régionaux définissent et mettent en œuvre la politique d'apprentissage et de formation professionnelle. Ils élaborent la stratégie régionale pour l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation.

Acteurs de l'accompagnement de parcours professionnels, porteurs d'une approche de l'économie encore méconnue, les structures de l'ESS sont des partenaires des conseils régionaux dans la mise en œuvre de ces politiques.

### Plusieurs leviers d'actions possibles :

**Intégrer l'ESS au sein des Pactes régionaux d'investissement dans les compétences**

Traduction dans les territoires du Plan d'investissement dans les compétences, les Pactes régionaux d'investissement dans les compétences (PRIC), conclus entre l'Etat et les régions pour la période 2019-2022, visent à améliorer les processus et parcours de formation des jeunes et demandeurs d'emplois peu ou pas qualifiés.

Afin de renforcer l'attractivité des métiers en tension de l'ESS, les conseils régionaux peuvent par exemple identifier l'ESS comme filière stratégique dans leur PRIC. Dans le cadre de la déclinaison de son PRIC, la **région Guadeloupe** a ainsi mis en place des appels à projets visant à développer des solutions innovantes d'accompagnement et de formation vers sept filières prioritaires pour le territoire, dont l'ESS.

**Promouvoir les métiers de l'ESS**

Développer des actions de sensibilisation à l'emploi dans l'ESS, notamment pour les jeunes, et promouvoir les métiers de l'ESS au sein du **Service Public Régional de l'Orientation** (SPRO).

Les conseils régionaux peuvent aussi aider à la reconversion professionnelle vers des secteurs de l'ESS créateurs d'emplois, comme l'aide et les soins à domicile (proposition de l'UDES).

**Accompagner la formation des salariés de structures d'insertion par l'activité économique**

En associant les réseaux de l'IAE aux travaux de conception et de suivi des dispositifs de formation.

### Le Programme Régional de Formation pour les Salariés en Insertion par l'Activité Economique (PRIAE) en Grand Est



La formation constituant un des leviers majeurs pour l'insertion, la région Grand Est a décidé en 2017 de proposer aux SIAE de son territoire un recensement des besoins de formation des salariés en insertion, qui a ensuite donné lieu à l'élaboration d'un programme de formation (PRIAE) répondant à ces besoins. Ce programme permet de structurer l'offre de formation et de la rendre lisible sur l'ensemble du territoire.

Depuis 2017, le PRIAE a permis d'accompagner plus de 7 800 salariés. Un budget d'1,5 million d'euros (fonds Région/FSE) lui est consacré en moyenne par an par la région, abondé selon les années par d'autres partenaires, notamment certains conseils départementaux.

## ✓ Associer les acteurs de l'ESS à l'élaboration et à la mise en œuvre des actions de formation

Les têtes de réseaux de l'ESS (UDES notamment) sont membres des **CREFOP**, instance de gouvernance territoriale des politiques d'orientation, de formation professionnelle et d'emploi.

Les régions peuvent également s'appuyer sur la possibilité de qualifier de **Services d'Intérêt Economique Général (SIEG)** les actions de formation pour renforcer la coconstruction des actions de formation.

## ✓ Soutenir la création de formations supérieures et de programmes d'action-recherche autour de l'ESS

Les régions peuvent soutenir les **chaires d'ESS** qui visent à encourager et valoriser les travaux, les pratiques, les recherches et les formations en ESS. Par exemple la **région Hauts-de-France** est partenaire de la Chaire inter-universitaire ESS Hauts-de-France et de l'Institut Godin, les régions **Grand Est** et **Sud** sont également partenaires de chaires de leurs territoires.

Les régions peuvent favoriser les **programmes de recherche-action participative** mobilisant les acteurs de l'ESS, par exemple sous forme d'appels à projets spécifiques.

## ✓ Soutenir les actions de sensibilisation des acteurs de l'ESS

Les régions peuvent financer les actions de sensibilisation et de formation à l'ESS et permettre ainsi d'intégrer davantage l'ESS au sein des lycées et des établissements d'enseignement supérieur. Elles peuvent également s'assurer de la place de l'ESS au sein des dispositifs en faveur de **l'entrepreneuriat étudiant**.

Les services lycées et entrepreneuriat des conseils régionaux sont des partenaires intéressants des acteurs de l'ESS.

## ✓ S'appuyer sur les structures de l'ESS pour l'insertion des jeunes

Soutenir les structures de l'ESS, et notamment de l'éducation populaire, qui accompagnent les initiatives et l'entrepreneuriat collectif des jeunes et valorisent leur insertion et orientation professionnelle.

Pour exemple, la **région Bretagne** appuie la création de **Coopératives jeunesse de service**, et soutient les associations proposant d'accueillir des jeunes en **service civique dit "d'initiative"** permettant à des jeunes volontaires de bénéficier d'un accompagnement pour construire leur mission de volontariat et ainsi d'expérimenter une idée de projet d'activité et de citoyenneté, qu'il soit culturel, écologique ou encore solidaire.

### L'appel à projets "Initiatives territoriales pour l'emploi" de la région Nouvelle Aquitaine



La région Nouvelle-Aquitaine a lancé en 2021 un appel à projets Initiatives Territoriales pour l'Emploi pour favoriser l'émergence d'initiatives locales permettant d'accélérer l'accès à l'emploi des sortants de formation et des personnes en recherche d'emploi (jeunes sortants de formation professionnelle, stagiaires sortants de formations financées par la région, personnes en recherche d'emploi et particulièrement les plus vulnérables).

Dans une logique de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (GPECT), ces initiatives doivent permettre d'améliorer l'intégration des entreprises dans le système territorial de la formation.

### « Mon ESS à l'École »



Ce dispositif pédagogique permet aux élèves de découvrir la diversité du monde économique, social et professionnel en expérimentant la création d'une entreprise de l'ESS en classe, en rencontrant des professionnels de l'ESS, et en visitant des structures de l'ESS du territoire.

« Mon ESS à l'École », porté au niveau national par L'ESPER, peut être financé par les conseils régionaux via leurs conventions globales avec les CRESS. L'ESPER travaille en partenariat avec les CRESS pour animer le dispositif localement.

## Ressources pour aller plus loin

- Plaidoyer de l'[UDES](#) et du [Coorace](#) pour les élections régionales 2021.

